

*M. Green:*

D. Vous n'auriez pas un grand nombre de fermes d'une étendue de 25 acres?—R. Oh! non, leur superficie varierait de 3 à 10 acres, suivant l'endroit et les circonstances.

*L'hon. M. Bruce:*

D. Pas pour cette catégorie de colons?—R. Oh! non.

D. Vous parlez maintenant d'un homme ayant une expérience agricole restreinte?—R. Oui.

D. Ce serait cruel de le placer sur une ferme.—R. Comme cultivateur.

D. Comme cultivateur, vous le placeriez sur un petit bien de 10 acres, par exemple.—R. Oui.

*M. McCuaig:*

D. Mais même sur une petite terre, n'y aurait-il pas un danger? Car il lui faudrait s'employer ailleurs, et dans ces conditions il est assez difficile d'exploiter même une petite ferme.—R. C'est vrai, il faut un petit prêt pour acheter des animaux et du matériel. Il pourrait garder une vache, avoir deux ou trois acres de pâturage et cultiver un jardin; cela n'exigerait pas une grosse dépense pour les animaux et le matériel.

D. Ce n'est pas une ferme du tout.—R. Ce n'est pas une exploitation agricole. C'est simplement une maison et un coin de terre pour suppléer à son salaire.

D. Je connais une certaine région où des soldats ont été établis sur des terres de cinq ou dix acres. J'en connais une entre le camp Borden et Barrie, où j'habite. Je crois que le Comité ferait bien de se renseigner sur ce genre de petites propriétés rurales.—R. Je crois connaître l'établissement dont vous parlez.

M. WRIGHT: On voit des établissements de ce genre dans les régions houillères de l'Iowa aux Etats-Unis, au voisinage des mines où les mineurs travaillent deux ou trois jours par semaine. Ils ont en outre ces petites propriétés rurales. Le Gouvernement construit des maisons, pourvoit à ces coins de terre et à l'acquisition d'un certain outillage. Un petit tracteur tire une petite charrue et peut s'accrocher à un certain nombre d'instruments. On me dit que cela fonctionne très bien.

Le TÉMOIN: Sur la côte du Pacifique, dans la vallée du Fraser, entre le golfe de Georgia et Chilliwack, nous avons un établissement très dense qui constitue un excellent exemple d'exploitation des petites propriétés rurales aux époques où l'industrie est raisonnablement prospère, comme elle l'est actuellement sur la côte du Pacifique.

M. QUELCH: Notre établissement collectif d'environ 40 acres, près d'Edmonton, est un autre exemple. Le groupe possède un tracteur, et chaque cultivateur a quelques animaux. De la sorte, les frais généraux sont bas. Ces gens sont d'anciens secourus. Ce système est une mesure de secours et il fonctionne d'une manière très satisfaisante.

Le TÉMOIN: Oui, j'allais justement mentionner le succès obtenu par nos colons en Colombie-Britannique. Les résultats au cours de la dernière année financière ont été plus ou moins prodigieux, et il importait peu que ces gens eussent eu des bonnes terres ou des terres médiocres; grand nombre de ces hommes s'emploient dans les industries locales, dans les chantiers de construction maritime le long du Fraser, dans les avionneries et d'autres industries, et les recouvrements effectués en Colombie-Britannique, l'an dernier, ont été exceptionnellement satisfaisants, puisque l'an dernier 96 p. 100 des colons ont fait des versements dont le total représentait 117 p. 100 des échéances de 1940. Cela montre bien que nos coins de terre, où les frais de subsistance